

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE



DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CAROMB N°2023-CM-15/03-17

L'an deux mille vingt-trois, le Mercredi 15 Mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Ville de CAROMB, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire et sous la présidence de Madame Valérie MICHELIER, Maire.

Date de convocation : 10 mars 2023

Nombre de membres élus : 23

Nombre de membres convoqués : 23

Présents : (16) MICHELIER Valérie. METZGER Olivier. FROGER-DROZ Daisy. BRAQUET Jean-Pierre. MASSONNET Christine. BONNAVENTURE Richard. AGNELLI Eva. MICHELIER Pierre. BOULON Marc. BONNAVENTURE Magali. DAVID-MESSILLIER Patrick. MARCELLIN Valérie. AUGIER Magali. DAUTEL Gilles. MORARD Christian. VANDENBERGHE RICHARD Séverine.

Absents ayant donné procuration (7) : BELLENGER Elisabeth (procuration à BRAQUET Jean-Pierre). MONTAGARD Monique (procuration à BONNAVENTURE Richard). ENDERLIN François (procuration à AGNELLI Eva). JAUME François (procuration à MICHELIER Valérie). LANTENOIS Geoffrey (procuration à MICHELIER Pierre). BRUN Jean-Pierre (procuration à DAUTEL Gilles). MEYNARD Delphine (procuration à MORARD Christian).

Assistait également à la réunion : Mme Catherine PIHOUE, Directrice Générale des Services.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DE LA COMMUNE DE CAROMB
AU GROUPEMENT DES OLEICULTEURS DE VAUCLUSE
ANNEE 2023

M. Marc Boulon, rapporteur, expose à l'assemblée :

Par délibération du 10 février 2022, le conseil municipal a validé le principe de l'adhésion de la commune de Caromb au Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse au titre de l'année 2022.

Le groupement des Oléiculteurs de Vaucluse est une association créée en 1995 qui appuie techniquement les producteurs d'olives via des journées d'échanges et de formations en salle ou dans les vergers sur la fertilisation, irrigation, taille, protection, etc. Des bulletins techniques sont régulièrement diffusés par voie postale ou électronique.

L'association accompagne également les ateliers d'extraction d'huile dans des actions de communication.

La commune de Caromb souhaitant poursuivre ses projets de valorisation de son patrimoine oléicole, il paraît opportun de renouveler l'adhésion à ce groupement pour l'année 2023.

Le montant de l'adhésion pour 2023 est fixé à 100 €.

**Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré**

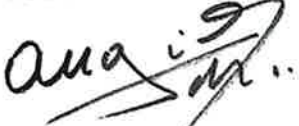
DECIDE

- de valider le principe de renouvellement de l'adhésion de la commune de Caromb au Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse ;
- de permettre l'inscription des crédits nécessaires au budget de l'exercice 2023 ;
- d'autoriser Madame le Maire à régler le montant de 100 €, équivalent au montant de l'adhésion pour l'année 2023.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,
Pour expédition certifiée conforme,
à Caromb, transmise et publiée le 17 Mars 2023

Le Secrétaire de Séance



Magali AUGIER

Le Maire,



Valérie MICHELIER